

Sécurisation des arches et de la terrasse du parking du Bondidou

Dans le cadre d'un arrêté municipal portant exécution de travaux d'office, la ville d'Albi engage à partir de ce lundi 6 juillet un chantier **de sécurisation des arches et de la terrasse qui se sont effondrées en février dernier.**

Cette intervention vise avant tout à permettre le retour des occupants des immeubles voisins dans un environnement durablement sécurisé.

Ces travaux prévus pour une durée d'**environ 10 jours** n'impacteront les conditions de circulation actuelles.

L'intervention menée par la société MTPS spécialisée dans les opérations de stabilisation des terrains, se déroulera en plusieurs étapes :

- la purge des matériaux instables
- la mise en place d'un étaieement provisoire des arches à l'aide de structures en bois réalisées par des professionnels cordistes spécialisés
- la projection de béton afin de stabiliser et consolider les parties de terrasse à préserver.

L'intervention est rendue nécessaire en raison de l'inaction du propriétaire qui n'a pas réalisé dans les délais impartis les travaux prescrits par l'arrêté de mise en sécurité qui lui avait été notifié suite à l'effondrement de sa terrasse.

Conformément aux dispositions prévues dans le cadre d'un arrêté municipal d'exécution de travaux d'office , **la ville d'Albi se trouve dans l'obligation de se substituer au propriétaire** afin de garantir la sécurité de tous.

À l'issue des travaux, le coût de cette intervention sera intégralement refacturé au propriétaire défaillant.

Par cette opération, la Ville d'Albi réaffirme son engagement à prendre les mesures nécessaires chaque fois que la sécurité publique l'exige.